

Réouverture partielle de 5 déchèteries du territoire le 4 mai

A partir du 4 mai prochain, Lorient Agglomération rouvre les 5 déchèteries de son territoire dotées d'une plateforme de dépôt au sol pour accueillir les déchets végétaux. Elles sont situées sur les communes de Caudan, Groix, Hennebont, Ploemeur et Plouay.

Après plus de 6 semaines de fermeture en raison du contexte sanitaire, Lorient Agglomération va procéder à la réouverture progressive des déchèteries de son territoire. Dans un premier temps, les particuliers pourront accéder à 5 sites dotés d'une plateforme de dépôt au sol destinée aux déchets végétaux, seuls déchets acceptés jusqu'au 11 mai. L'objectif de Lorient Agglomération est de permettre aux usagers de déstocker les végétaux accumulés chez eux depuis le début de la période de confinement.

A partir du lundi 4 mai, les déchèteries de Caudan, Groix, Hennebont, Ploemeur et Plouay seront accessibles aux particuliers sous conditions. Les interactions entre les usagers entre eux et avec les agents des sites seront limitées au maximum. Les quais destinés aux autres matériaux resteront fermés pour des raisons de sécurité, compte-tenu de la difficulté pour y faire respecter les gestes barrières (notamment la distanciation) et de pouvoir assurer la désinfection des gardes corps, et surtout du fait de l'arrêt toujours effectif de certaines filières de valorisation des déchets.

Concrètement, l'accès aux plateformes destinées aux déchets végétaux sera strictement limité au nombre d'emplacements de vidage. Une gestion rigoureuse sera mise en place à l'entrée des 5 déchèteries. Pour y accéder, les usagers devront se présenter dans un véhicule motorisé et se munir obligatoirement d'un justificatif attestant de leur domicile sur une des communes de Lorient Agglomération, ainsi que de l'attestation dérogatoire cochée à la mention "achat de première nécessité". Le port d'un masque et de gants de protection est recommandé. Un arrêté préfectoral sera pris d'ici le 4 mai afin de définir, de manière sélective, les conditions d'accès à ces cinq déchèteries. La principale piste à l'étude consistant à limiter l'accès aux usagers en fonction de leur plaque d'immatriculation, comme cela a été fait dans le département du Finistère.

A partir du lundi 11 mai, l'ensemble des filières de traitement des matériaux collectés (gravats, bois, métaux, encombrants, etc.) devrait progressivement fonctionner à nouveau et permettre à Lorient Agglomération de rouvrir les quais destinés aux autres matériaux de ces cinq déchèteries situées à Caudan, Groix, Hennebont, Ploemeur et Plouay, avec les mêmes règles strictes d'accès : justificatif de domicile et plaque d'immatriculation autorisée.

Lorient Agglomération travaille également à réunir les conditions pour la réouverture de l'ensemble de ses 13 déchèteries suivant un calendrier et des modalités qui restent à définir.

Des jours d'ouverture spécifiques suivant les sites :

- **Caudan :**
Les lundis, mardis, mercredis, vendredis (sauf le 8 mai) et samedis mais aussi exceptionnellement les jeudis 7 et 14 mai
- **Groix :**
La déchèterie sera réservée aux particuliers les lundis 4 et 11, mardis 5 et 12, mercredis 6 et 13, jeudi 14 et samedis 9 et 16. La déchèterie sera réservée aux professionnels les jeudis 7 et vendredi 15 mai
- **Hennebont et Ploemeur :**
Les lundis, mercredis, jeudis, vendredis (sauf le 8 mai) et samedis mais aussi exceptionnellement les mardis 5 et 12 mai
- **Plouay :**
Exceptionnellement, la déchèterie sera ouverte tous les jours du lundi au samedi (sauf le 8 mai) jusqu'au 16 mai inclus mais aussi les mardis 5 et 12 mai et les jeudis 7 et 14 mai après-midi

Horaires détaillés sur www.lorient-agglo.bzh

Rappel :

- Les déchets végétaux ne doivent pas être déposés dans les bacs de collecte à domicile.
- Il est possible de réutiliser les déchets végétaux dans le jardin comme paillage naturel au pied des haies, massifs fleuris ou des plants du potager. C'est une méthode à la fois éco-responsable, économique (gratuité, économie d'eau...), protectrice et fertilisante pour la terre. Une tonte «mulching» permet également de garder l'herbe hachée finement sur le gazon pour le nourrir. Enfin, la méthode du compostage maison produit un engrais 100 % naturel et efficace.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

